



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/cmdd-promotion-de-politiques-de>

CMDD : Promotion de politiques de gestion de la demande en eau

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : 2008

OIEau

En novembre 2001, la **Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable (CMDD)** a été chargée de préparer une stratégie, qui s'organise autour de quatre thèmes :

- 1- Promouvoir le développement économique, en valorisant les atouts méditerranéens,
- 2- Réduire les disparités sociales, en réalisant les Objectifs de Développement du Millénaire et renforcer les identités culturelles,
- 3- Changer les modes de production et de consommation non durables et assurer une gestion durable des ressources naturelles,
- 4- Améliorer la gouvernance à l'échelle locale, nationale et régionale.

Dans le cadre de cette démarche, la CMDD a sélectionné une série d'indicateurs d'évaluation et de suivi.

Sur la thématique de la gestion de la demande en eau ces indicateurs visent à établir un état des lieux, à effectuer un suivi des progrès réalisés et de l'efficacité des politiques de gestion de l'eau.

Rédigé par l'OIEau à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, le rapport français synthétise l'ensemble des indicateurs et résultats obtenus pour la zone méditerranéenne en France.

En France, la mise en place progressive depuis 1964 d'une gestion intégrée par bassin versant, a vu émerger progressivement des modes de gestion qui, de facto, tendaient vers une meilleure gestion de la demande, la préservation des écosystèmes aquatiques, y compris dans des contextes de stress.

Les récentes sécheresses, le changement climatique et l'approche économique liée à la mise en œuvre de la Directive-Cadre, entre autres, ont conduit à introduire de nouveaux principes dans la nouvelle Loi sur l'eau de 2006, qui vise à une meilleure gestion de la demande pour les différents usages, dont l'alimentation en eau potable, l'agriculture, mais aussi les besoins des écosystèmes.

Il reste que les éléments de diagnostic et de perspectives à horizon 2015/2020 sont encore mal cernés et méritent des investigations plus poussées. S'il est clair que les besoins en eau potable augmentent, du fait de la démographie (20 %), et que les besoins agricoles pourraient diminuer, des politiques plus volontaristes, visant à diminuer significativement les consommations d'eau, sont encore à promouvoir.

Demain, la politique de gestion de la demande passe par l'intégration plus forte des politiques publiques, dans toutes leurs dimensions, dépassant "un univers d'actions au-jour-le jour", avec la définition d'objectifs partagés et assumés par tous les acteurs, dont ceux de la société civile, éclairés correctement sur les conséquences de leurs actes".